

## ÉCONOMIE

Sur les quais bretons, l'inquiétude est vive face au prix du gazole marin, en hausse ces dernières semaines. Photo Xavier Dubois



# Des chalutiers bretons au bord de la rupture

L'organisation professionnelle Les pêcheurs bretons, réincarnant les principaux armements du secteur, dit ne plus trouver de rentabilité au regard du prix du gazole. Coup de pression avant les annonces attendues du secrétaire d'État Hervé Berville, la semaine prochaine, à Nice.

Olivier Scaglia

« La plupart des armements tapent dans leur trésorerie depuis plusieurs mois du fait de l'augmentation du prix du gazole marin [autour de 0,84 centime, NDLR]. Certains demandent déjà des reports d'échéances à leur banque.

« C'est très simple : nous ne pourrions bientôt plus payer les salaires. Les bateaux vont devoir rester dans les ports et leurs équipages sur les quais », assure Stéphane Pochic, dirigeant, avec son fils Valentin, d'un armement à Locudy. Il est un peu moins de 16 h, vendredi, dans les locaux de l'organisation professionnelle Les pêcheurs de Bretagne (OPPB), à Quimper. Le ton est ferme sans être agressif, le propos argumenté et la menace à peine voilée. « Quatre à six mois, après, les premiers chalutiers restent à quai. »

## Effet ciseaux

Réunis autour de leur président turballais Ludovic Le Roux, une dizaine d'armateurs venus de toute la côte sud de la Bretagne historique. Visages fermés, les représentants des 237 chalutiers (mille hommes d'équipage) de l'OPPB disent vouloir prévenir le gouvernement avant les Assises de la pêche et des produits de la mer qui se tiendront à Nice, jeudi 21 et vendredi 22 septembre. La profession anticipe sur l'annonce d'éventuelles aides complémentaires permettant d'amortir la nouvelle hausse du prix du gazole pêche. L'aide tampon fixée à 20 cen-

times le litre est programmée jusqu'à la fin décembre 2023 (fin de dépôt des dossiers mi-octobre). « La profession ne pourra pas se satisfaire d'un prolongement de cette aide de 20 centimes pendant quelques mois », assure Yves Foë-

« Il faut bien que les politiques comprennent que ça va s'arrêter. »

YVES FOËZON, DIRECTEUR DE L'OPPB

zon, directeur de l'organisation. « Elle est prise par un effet ciseaux : nos fournisseurs augmentent le prix du matériel et les transformateurs augmentent leurs prix de vente. Mais nous ne pouvons pas augmenter le prix du poisson, même si l'on doit faire face à des charges plus élevées. Parce que nous ne le vendons pas : on nous l'achète ! ». Or, selon l'organisation, ces prix d'achat sont restés bas, malgré la faible quantité sur les marchés : « La conséquence d'arbitrages du consommateur ».

À la tête de l'Armement Bigouden, Christophe Collin évoque l'exemple

d'un de ses bateaux (24 m), très récemment rentré au Guilvinec (29) d'une marée de 14 jours (un port où la débarque des chalutiers hauturiers de l'OPPB pèse 89 % des volumes commercialisés sous criée, selon les chiffres de l'organisation, soit près de 11 000 tonnes pour 48,70 M€) : « La pêche du bateau a été vendue 43 000 € pour, un prix moyen au kilo de 3,16 €. Le carburant pèse 23 000 € (\*) ». « Il faut bien que les politiques comprennent que ça va s'arrêter », commente le directeur de l'OPPB.

## « Rien vu des aides promises »

Disant n'avoir rien vu des 100 M€ d'aide « promis il y a an par Hervé Berville », les Pêcheurs de Bretagne demandent un relèvement du plafond et une réorganisation de la ventilation des minimis (aide de 330 000 €). Plusieurs armateurs demandent surtout l'application d'un « mécanisme eurocompatible à condition de passer au-dessus de la GMS. Il est entre les mains d'Élisabeth Borne depuis un an. Rien ne bouge ».

\* 25 000 à 27 000 litres de gazole nécessaires pour une marée classique de quatre jours.

## L'avenir de Tipiak entre les mains d'une banque d'affaires

Une nouvelle ère pourrait s'ouvrir chez Tipiak, connu pour sa semoule et ses plats surgelés. Le groupe, contrôlé à 70 % par les deux familles Groult et Billard à l'origine de sa création, a annoncé avoir mandaté une banque d'affaires pour faire évoluer son capital.

Dans un communiqué publié le 7 septembre, Tipiak indique étu-

dier « différentes options stratégiques, avec l'appui de la banque d'affaires Macquarie Capital, en vue de poursuivre le développement de ses activités, en France et à l'étranger ».

Plusieurs options sont sur la table : ouverture à des investisseurs, retrait de la Bourse, adossement à un groupe industriel, précise le média

en ligne L'Informé.

## Sept sites dont un à Fouesnant

Ce virage dans la stratégie de Tipiak intervient quelques mois après l'arrivée, en avril 2023, de Jean-Joseph Schiehlé à la direction générale du groupe, jusqu'alors occupée par Hubert Grouès, son emblématique P-DG depuis 1992.

Tipiak emploie 1 500 salariés et exploite sept sites industriels en France, dont l'un d'entre eux se situe à Fouesnant, dans le Finistère. Les autres se trouvent en Loire-Atlantique, berceau du groupe, à Saint-Aignan de Grand-Lieu, Saint-Herblain, Malville, Pontchâteau, et les deux derniers à Pont-l'Évêque (Calvados) et à Marans (Charente-Maritime).

## En bref

**Krampouz obtient son deuxième label « entreprise du patrimoine vivant »**



Photo Olivier Scaglia

Krampouz (groupe SEB), leader mondial sur le marché de la crêpière professionnelle, obtient pour la deuxième fois, après 2017, le label national « entreprise du patrimoine vivant », une « fierté », a réagi la marque. Ce label distingue les entreprises françaises maîtrisant des savoir-faire artisanaux et industriels d'exception. Krampouz conçoit et fabrique depuis 1945, dans le Finistère, des appareils de cuisson (crêpières, planchas, barbecues...) à destination des professionnels. 50 % de son chiffre d'affaires, estimé à plus de 20 M€ en 2021, est réalisé à l'étranger avec une présence dans 150 pays. L'entreprise, qui compte une centaine de salariés, investit actuellement près de 5 M€ pour agrandir son usine de Pluguffan (29) de 5 000 m<sup>2</sup>.

**Le chantier concarnois Piriou va construire deux navires pour les îles Scilly**



Photo Piriou

Le chantier naval Piriou, basé à Concarneau (29), vient d'être sélectionné par l'armement britannique Scilly Steamship Group pour la construction d'un ferry rapide et d'un petit cargo, rapportant nos confrères de Mer et Marine. Ces deux navires remplaceront les deux unités actuelles (l'une, accueillant 486 passagers et l'autre, pouvant transporter une cargaison de 450 tonnes) affectées à la desserte entre le port de Penzance, au sud-ouest de l'Angleterre, et St Mary's, la principale île de l'archipel des Scilly. La construction des coques devra être assurée par le chantier vietnamien de Piriou, avant leur achèvement à Concarneau, en vue d'une mise en service pour la saison 2026.

**La justice ouvre la voie au rachat de Kookai**

Le tribunal de commerce de Paris a ouvert, vendredi, la voie au rachat de la marque de prêt-à-porter féminin Kookai, en redressement judiciaire depuis février. Il a jugé que la trésorerie était insuffisante pour financer le plan de continuation proposé par l'entreprise et a ouvert la possibilité à des repreneurs de faire des offres de rachat.

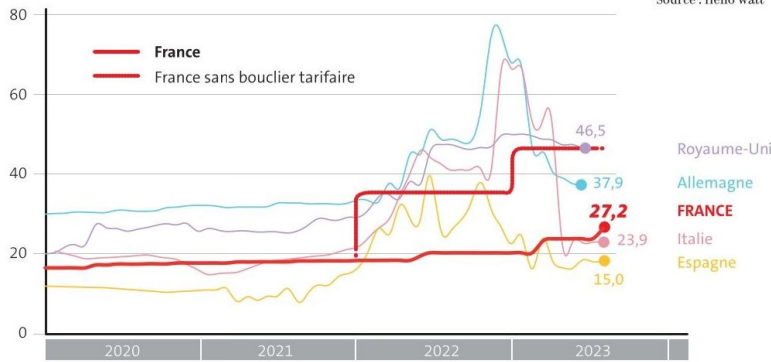
# Le prix de l'électricité pourrait-il augmenter de 20 % en 2024 ?

Le prix de l'électricité va augmenter en février. Cette hausse du tarif réglementé pourrait-elle être dans la « zone de 10, 20 % », comme l'a suggéré, jeudi, la présidente de la Commission de régulation de l'énergie ? Réponses.

Frédéric Jacq

De combien va augmenter, en février 2024, le tarif réglementé de l'électricité, le fameux Tarif bleu d'EDF ? Lors d'un point presse, jeudi, Emmanuelle Wargon a évoqué « une zone de 10, 20 % ». La présidente de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a toutefois rappelé que c'est le gouvernement qui choisira, ou non, de suivre son futur avis consultatif. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, et sa consœur

Évolution du prix de l'électricité en Europe pour les particuliers (En centimes d'euro/kWh)



à la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, ont, dans la foulée, indiqué que le tarif réglementé (TRV) n'augmenterait « pas de plus de 10 % ». Ce coup de frein ministériel s'est déjà produit en février 2023, lorsque la CRE avait proposé de doubler le montant du TRV. Bercy n'avait alors validé qu'une hausse de 15 %, qui a été suivie d'une autre, de 10 %, au 1<sup>er</sup> août. Qu'en sera-t-il réellement en février prochain ?

**Le calcul sera fait en janvier**  
« Pour l'instant, personne n'en sait rien, car c'est seulement en janvier que la CRE va pouvoir faire les calculs », indique Jacques Percebois, professeur émérite à l'Université de Montpellier et directeur du Centre de recherche en économie et droit de l'énergie (Creden). La CRE devra prendre en compte le prix moyen du marché de gros de l'électricité sur l'ensemble de l'année 2023, qui, lui-même, est la consé-

quence de deux variables. D'abord, le prix du gaz sur le marché international, car celui de l'électricité tient compte des dernières centrales appelées pour répondre à la demande, celles au gaz, principalement. Autre critère qui participe à l'élaboration du prix de gros de l'électricité en France : la disponibilité du parc nucléaire, actuellement en voie d'amélioration. Le volume d'électricité nucléaire (Arenh) qui sera demandé à EDF par

les fournisseurs concurrents joue aussi dans la formule mathématique du TRV. La disparition du très coûteux bouclier tarifaire, annoncée pour fin 2024, va aussi peser. « Aujourd'hui, l'État paye pour un tiers de la facture des particuliers. Cela va en diminuant et il faut s'attendre à une deuxième hausse du TRV l'année prochaine, au 1<sup>er</sup> août », estime Sylvain Le Falher, cofondateur du comparateur Hello Watt.

**Moins cher que la moyenne européenne**  
Malgré les augmentations récentes, le prix de l'électricité en France reste inférieur à la moyenne européenne. Dans la plupart des pays frontaliers, les prix suivent davantage ceux du marché de gros. Résultat, ils y ont atteint des sommets début 2023. Une période d'accalmie a suivi et les courbes de prix ont fortement décliné. Va-t-on, en France, vers un TRV qui rejoindrait le prix payé par les Allemands, à 40 centimes/kWh ? « La transition vers une économie bas carbone, nécessite de faire davantage appel à l'électricité, et ça va coûter cher. Il va falloir investir dans les réseaux, le renouvelable, les interconnexions, le nouveau nucléaire, etc. », prévient Jacques Percebois.

## RENAULT MEGANE E-TECH 100% ELECTRIQUE

prêt à partir (1)

**300€** à partir de /mois (2)  
borne et installation offertes (4)

LLD sur 37 mois, 1<sup>er</sup> loyer de 1500€  
5 000€ de bonus écologique et  
2 500€ de prime à la conversion déduits (5)

modèle présenté : Renault megane e-tech 100% électrique Ionica EV60 super charge, option peinture métallisée **393€/mois (6)** pack sérénité Renault inclus pour 1€/mois (7) (1) dans la limite des stocks disponibles. (2) ouverture exceptionnelle dimanche 17 septembre selon autorisation. (3) Renault megane e-tech 100% électrique équilibre EV60 super charge, hors options. (4) locations longue durée, hors assurances facultatives, 37 mois/30 000 km max, 1<sup>er</sup> loyer 9 000€ ramené à 1 500€ après déduction de 5 000€ de bonus écologique et 2 500€ de prime à la conversion, sous réserve étude et acceptation d'achat/gestion sous la marque commerciale mobilité financière services, seuil capital de 415 100 500€ - siège social: 14 av. du pavé neuf 93188 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 res babigny. restitution véhiculaire chez concessionnaire en fin de contrat + paiement frais de remise en état standard et des km sup. (5) achat et installation par mobilize power solutions dans la limite de 1 900€ pour achat de Renault megane e-tech 100% électrique. (6) conditions sur service-public.fr. (7) pack sérénité Renault selon conditions contractuelles sur 37 mois/30 000 km (au 1<sup>er</sup> des 2 termes atteints) inclus dans le loyer pour 1€/mois. le contrat de lld peut être souscrit sans contrat d'entretien. détail en points de vente et sur renault.fr. offres à particuliers non cumulables et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande de Renault megane e-tech 100% électrique neuve du 01 au 30/09/23. données wtp : consommations min/max (wh/km) : 155/170. 4missions co<sub>2</sub> (g/km) : 0 lors du roulage, hors pièces d'usure. ©. c. choulot

portes ouvertes  
14-18 sept (2)

renault.fr

pensez à covoiter #SeDéplacerMoinsPolluer